

UNIVERSITE LITTORAL

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, session 2018

Le président de l'Université du Littoral Côte d'Opale, Hassane Sadok

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, au titre de l'année 2018 :

Monsieur SCHMITT François, directeur de recherche, président, Centre national de la recherche scientifique, Wimereux.

Monsieur BRIA Marc, ingénieur de recherche, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur ADDAD Ahmed, ingénieur de recherche, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame CHOEL Marie, maître de conférences, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame CHRISTAKI Urania, professeur des universités, Université Littoral Côte d'Opale, Wimereux.

Monsieur CAZIER Fabrice, ingénieur de recherche, suppléant, Université Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Madame POULLET Laurence, ingénieure de recherche, suppléante, Université Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Fait à Dunkerque, le 11 juillet 2018
Le Président, Hassane SADOK

